



**PROCES-VERBAL DE LA DIXIEME SEANCE DU  
CONSEIL INTERCOMMUNAL  
POLICE REGION MORGES  
MARDI 26 MARS 2024 A 20 HEURES  
SALLE DU CONSEIL COMMUNAL  
BUCHILLON**

À 20h03, le Président du Conseil intercommunal de la PRM, M. Antoine Chappuis ouvre la séance.

Il souhaite la bienvenue à l'Assemblée, aux membres du Codir, au Lieutenant-Colonel Clément Leu, à la presse et au public. Il remercie particulièrement la commune de Buchillon pour la mise à disposition de la salle et informe l'assistance qu'au terme de la séance il y aura une petite agape.

**1. Présentation de la Commune de Buchillon par Madame la Syndique Claudine Gerardi-Zürcher**

Madame la Syndique Claudine Gerardi-Zürcher souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'occasion de cette séance du Conseil Intercommunal de PRM, et pour la première fois, à Buchillon. Madame la Syndique explique à l'assistance l'histoire et les particularités de sa commune. Elle tient également à remercier vivement la PRM pour le travail accompli chaque jours, et en particulier à Buchillon.

**2. Appel**

Délégué(e)s excusé(e)s : Brühwiler Lucas, Dellwo Barbara, Ganna Alexandre, Palma Hamza, Rochat Jean-Claude, Saarbach William, Schaller Etienne, Thuler Jean-Bernard, Weissen Joseph.

Délégué(e)s absent(e)s : -

Délégué(e)s suppléant(e)s remplaçant(e)s un(e) titulaire : Clavadetscher Alma, Morisetti Jean-Pierre, Wyss Floriane

27 délégués sont présents au terme de l'appel. Le quorum étant atteint et toutes les communes représentées, l'assemblée peut valablement délibérer.

**3. Assermentation(s) de délégué(s).**

Le Président procède aux assermentations suivantes :

Madame Clavadetscher Alma, déléguée suppléante pour la commune de Morges,  
Monsieur Millioud Gilles, délégué pour la commune de Morges,  
Monsieur Chomette Jacques, délégué pour la commune de Préverenges  
Messieurs Mayor Paul Robert et Ravot Gaël, délégués suppléants pour la commune de Préverenges.

**4. Approbation de l'ordre du jour.**

Le Président donne lecture de l'ordre du jour :

1. Présentation de la Commune de Buchillon par Madame la Syndique Claudine Gerardi-Zürcher
2. Appel
3. Assermentation(s) de délégué(s)
4. Approbation de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2023
6. Communication(s) du Bureau
7. Communication(s) du Comité de direction
  - Visite du centre d'entraînement au tir à Etoy (STA)
8. Nomination d'un(e) membre et d'un(e) membre-suppléant(e) à la Commission de Gestion/Finance
9. Dépôt de(s) préavis du Comité de direction
  - N° 01/03.2024 – Rapport de gestion 2023 (le document papier sera remis en séance)
  - N° 02/03.2024 – Comptes de l'exercice 2023 (les documents papiers seront remis en séance)
10. Réponse(s) du Comité de direction aux questions en suspens
  - Réponse(s) aux questions de Madame Rosella Kalms : « Speedy et Girafe » et « Gracieuse »
  - Réponse(s) aux questions de Monsieur Jérôme Courtais : « Projet Odyssee »
11. Question(s), vœux et divers

Le Président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, la discussion est close.

**L'ordre du jour est accepté par 26 oui, 0 non et 0 abstention.**

**5. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2023.**

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, la discussion est close.

**Le procès-verbal tel que présenté est accepté par 23 oui, 0 non et 3 abstentions.**

## **6. Communication(s) du Bureau.**

Le Président du Conseil Intercommunal rappelle que le prochain Conseil se tiendra à Préverenges, le mardi 28 mai, à 20h00. Durant ce Conseil il y aura notamment les élections statutaires. Le bureau attend volontiers pour le prochain Conseil les propositions de candidatures pour le poste de Président et de vice-président.

## **7. Communication(s) du Comité de direction.**

**7.a. Communication du Codir remis en version papier aux membres et également envoyé par e-mail avant la séance du Conseil. Attention au délai de réponse fixé au 15 avril.**

### **VISITE DU CENTRE D'ENTRAÎNEMENT AU TIR A ETOY (STA)**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Plusieurs délégués du Conseil intercommunal ont exprimé leur vif intérêt pour une visite du centre d'entraînement au tir à Etoy. Le Comité de direction a décidé de répondre favorablement à cette sollicitation. Ainsi, la visite aura lieu **le jeudi 2 mai 2024 à 17h00, Swiss Training Academy SA, En Courta Rama 10, 1163 Etoy**. Pour vous permettre de vous rendre sur place en toute facilité, nous vous prions de vous référer à la notice d'accès ci-jointe.

Dans cette perspective, les délégués intéressés devront s'annoncer auprès de Monsieur Steve Bruchez (steve@bruchez-organisations.com) et ce, d'ici au 15 avril prochain. Nous espérons que cette initiative contribuera à une expérience enrichissante pour tous les participants.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

## **7.b. Communication du Codir par M. Laurent Pellegrino**

### **20 MARS 2024 – SEANCE D'INFORMATION POUR LES COMMERCANTS**

Le mercredi 20 mars 2024, au « Cube » à Morges c'est déroulé une séance d'information pour les commerçants sur le thème de la sécurité. En présence du Commandant Leu, et d'une assistance d'une soixantaine de participants, il a été notamment abordé : la sécurité à l'intérieur des commerces, comment prévenir les vols, réactions à avoir lors de cambriolages, le rôle de la police comme partenaire, la gestion lors d'une agression, le vol à l'étalage, les fausses coupures et la vidéo surveillance.

## **8. Nomination d'un(e) membre et d'un(e) membre-suppléant(e) à la Commission de Gestion/Finance**

Les deux postes à repourvoir, ce conformément aux statuts, reviennent à la Commune de Préverenges.

Mme Béatrice Moser devient membre de la Commission de Gestion/Finance pour représenter la Commune de Préverenges, en remplacement de M. Steen Boschetti.

M. Nguyen Thi devient membre-suppléant de la Commission de Gestion/Finance pour représenter la Commune de Préverenges, en remplacement de Mme Sandrine Böhlen.

## **9. Dépôt de(s) préavis du Comité de direction;**

**Préavis N° 01/03.2024** – Rapport de gestion 2023 ; ce dernier va de droit à la Commission de gestion et de finance du Conseil intercommunal.

**Préavis N° 02/03.2024** – Comptes de l'exercice 2023 ; ce dernier va de droit à la Commission de gestion et de finance du Conseil intercommunal.

## **10. Réponse(s) du Comité de direction aux questions en suspens.**

### **10.1 Réponse(s) aux questions de Madame Rosella Kalms : « Speedy et Girafe » et « Gracieuse »**

Le Codir ayant transmis antérieurement toutes les réponses à Mme Rosella Kalms, il n'a aucune information supplémentaire à ajouter. Mme Rosella Kalms remercie le Codir pour toutes les réponses reçues.

### **10.2 Réponse(s) aux questions de Monsieur Jérôme Courtais : « Projet Odyssée »**

Le Codir a transmis antérieurement sa réponse à M. Jérôme Courtais, mais il souhaite rajouter en complément un communiqué de presse du Canton sur le sujet\*. Ce document se trouve en annexe du présent PV. M. Jérôme Courtais remercie le Codir pour la réponse reçue.

**11. Question(s), vœux et divers.**

Le Président ouvre la discussion.

Mme Catherine Hodel souhaite savoir si il y aura, comme à St-Prex, une séance d'information avec la population et la PRM.

Mme Anouk Gäumann rappelle que malheureusement il y avait eu relativement peu de personnes présentes à St-Prex.

M. Olivier Jeanneret informe qu'il y aura une séance d'échange, à Tolochenaz, le 02 mai.

M. Laurent Pellegrino informe que pour le moment rien n'est prévu pour la Commune de Morges mais cela sera fait une fois bien entendu.

Mme Aude Jardin souhaite que lors des prochains Conseils Intercommunaux il soit notifié les équipements présents, et à disposition, pour les «Personnes à Mobilité Réduite», notamment s'agissant des toilettes.

La parole n'est plus demandée.

Il est 20h32, le Président clôt la séance et remercie l'assemblée.

le Président

le Secrétaire

Antoine Chappuis

Steve Bruchez

**Agenda :**

Prochaine séance ordinaire du Conseil intercommunal le mardi 28 mai à 20h00 à Préverenges. L'ordre du jour sera établi début mai 2024.

**Pour rappel :**

Le délégué suppléant, qui remplace un membre excusé, doit impérativement s'annoncer, avant le début de la séance, auprès du Président ou du secrétaire, et communiquer le nom du délégué remplacé.

**En annexe :**

\*document complémentaire sur le projet Odyssee.

**Questions – Interpellations – Postulats - Motions en suspens pour une prochaine séance :**

-